



# Démocratie sanitaire : restitution de la Convention citoyenne Covid

**Vendredi 9 juillet à 18h00**

**Salon d'honneur de l'Hôtel de ville**



*En présence de*

**Annabelle Bretton**

Adjointe à l'Education populaire, la Jeunesse et la Démocratie ouverte

**Pierre-André Juven**

Adjoint à la Santé

La Ville de Grenoble a lancé en novembre 2020 une Convention citoyenne Covid avec les habitant-es pour démocratiser la gestion de la crise, donner la parole aux citoyen-nes et représentant-es d'actrices et acteurs locaux sur les différentes expériences de vie, et anticiper les préoccupations des citoyen-nes.

La Convention citoyenne Covid est donc une instance consultative paritaire et expérimentale permettant d'adapter et d'améliorer la prise des décisions en associant les citoyen-nes.

La Ville a sollicité des représentant-es d'actrices et acteurs locaux (associations, syndicats, collectifs, etc.), catégorisé-es en 12 domaines d'action : proximité et habitant-es ; résident-es étranger-es ; quartiers populaires ; familles-enfance-parentalité ; socioculturel ; jeunesses ; sports ; santé ; handicap et accessibilité ; personnes en difficulté sociale – précarité ; ainé-es ; économie et commerces.

En parallèle, des habitant-es ont été tirés au sort par un prestataire sur les listes téléphoniques : sans condition de nationalité, paritaire, sur les 6 secteurs de la ville, et avec un tiers de participant-es de moins de 25 ans. **210** ont accepté de participer.

**Six** séances en présentiel ont été organisées, sur une demi-journée, depuis novembre 2020. Pour chaque séance, une vingtaine de participant-es ont été tiré-es au sort (selon les conditions sanitaires en vigueur). La composition du comité présentiel a été renouvelée pour chaque séance, ses participant-es ne pouvaient pas participer à plus de deux séances afin de favoriser la diversité des avis et membres.

Accompagné-es par un tiers professionnel, les participant-es ont été invité-es à débattre et à dialoguer pour donner leur avis, notamment sur les sujets suivants :

- >le maintien des marchés
- >la lutte contre l'isolement
- >l'accompagnement de la réouverture des commerces
- >la prévention
- >la vaccination
- >les actions prioritaires en cas de 3<sup>e</sup> vague
- >les actions liées à la santé mentale
- >l'été et la ville de demain

La Ville a aussi sollicité les membres par mail pour bénéficier d'un avis citoyen afin d'adapter et améliorer ses décisions.

La Convention citoyenne Covid a permis d'adapter les actions de la Ville pour répondre aux besoins des citoyen-nes, par exemple :

- **Information des citoyen-nes** : création et distribution d'[un flyer](#) avant les fêtes de fin d'année, organisation d'une [conférence ouverte sur la vaccination](#) réunissant des citoyen-nes et des expert-es du territoire, ...
- **Lutte contre l'isolement** : renforcement des maraudes du CCAS ; ouverture d'un lieu d'accueil de jour temporaire ; distribution de 3200 ballotins de chocolats offerts par le CCAS pour les fêtes de fin d'année aux seniors pour favoriser le lien avec les professionnel-les, création d'une page web pour inciter les Grenoblois-es à pratiquer une activité sportive,...
- etc.

**→ La restitution de la Convention citoyenne Covid, en présence de ses membres et d'Annabelle Bretton et Pierre-André Juven, est prévue vendredi 9 juillet à 18h00.**

*Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus sur le site de la ville de Grenoble :*  
<https://www.grenoble.fr/1950-convention-citoyenne-covid-19.htm>